



Conseil d'administration du 9 mars 2021

Délibération n° 79 Convention CELLNEX

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le Conseil d'administration du CROUS de Reims autorise la directrice générale à signer la convention d'occupation du domaine public avec CELLNEX relative à l'installation d'antennes sur le toit de la résidence Gérard Philippe à Reims.

Pour : UNANIMITÉ

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Reims, le 9 mars 2021

La Présidente du Conseil d'administration

Fabienne BLAISE